

**CONSEIL PORTUAIRE DE L'AYGUADE DU LEVANT**

**Séance du 02 juin 2021**

**Compte-rendu**

COMPOSITION : 12 titulaires – 8 suppléants  
Quorum : 8

**PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 11**

**TITULAIRES : 8**

M. Francis ROUX, Président,  
M. Jean-Luc BRUNEL, représentant la Ville d'HYERES-LES-PALMIERS,  
M. Eric LABOUBE, représentant le personnel des ports,  
M. Alain PEGLIASCO, usager désigné par l'Autorité Portuaire,  
Mme Laurence CANANZI et M. Nicolas SALSOU, usagers désignés par la CCIV,  
M. Christophe CHEVALLIER, usager désigné par le CDPMEM,  
M. Frédéric CAPOULADE, représentant le CLUPIPP,

**SUPPLEANT : 3**

M. Philippe BERNARDI, représentant la Ville d'HYERES-LES-PALMIERS,  
MM. Franck LAUSSEL et Mme Brigitte GELMAN, usager désignés par l'Autorité Portuaire,

**POUVOIR (0) :**

**ABSENT ET EXCUSE :**

**INVITES :**

Mme Sabine COLL et M. Guy HILY, FVANE,  
MM. Claude MAZZELLA et Serge POLENZANI, FRANPP Paca,

**MEMBRES DE MTPM :**

MM. GARCIA, AUBRY, LODICO et REMOLEUR et Mme DADOUN.

Le quorum étant atteint, monsieur ROUX, Président du Conseil Portuaire de l'Ayguade du Levant, ouvre la séance à 14h30. Onze membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls dix votes seront exprimés par les membres présents. M. BERNARDI ne votera pas.

### 1. **Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 2 novembre 2020** – Vote

Monsieur ROUX demande si le compte-rendu appelle des remarques. Monsieur REMOLEUR précise que ce compte-rendu sera modifié selon la demande écrite de monsieur CHEVALLIER concernant les annexes.

AVIS : FAVORABLE (Unanimité)
---------------------------------

### 2. **Affaires générales**

#### ❖ Rapport d'activité 2020

Monsieur LODICO annonce que la compagnie TLV (service public) a transporté près de 25% de passagers en moins par rapport à 2019. La compagnie des Iles d'or (privé) a quant à elle enregistré une diminution d'environ 40%. La grande majorité des usagers sont issus de la région PACA. (80%). La fréquentation est en diminution à cause de la crise sanitaire, sauf en août. La liste d'attente a légèrement diminué avec 30 inscrits en 2020 contre 31 en 2019.

Il poursuit avec les recettes qui ont connu une légère diminution au niveau des passages et des droits de port.

#### ❖ Modification du plan d'affectation des postes – Vote

Monsieur GARCIA annonce qu'en 2020 une proposition de transport de plaisancier-pêcheur a été faite, et le plan d'affectation des postes doit donc être modifié pour intégrer cette catégorie. Ce plan a déjà fait l'objet d'un avis du conseil d'Exploitation

AVIS : FAVORABLE (Unanimité)
---------------------------------

### 3. **Avancement des travaux et projets**

#### ❖ Sécurisation du grand quai

Monsieur LODICO annonce que suite aux dommages subit sur le grand quai, les travaux de sécurisation ont eu lieu, notamment sur les éléments bétons. Des cadres en acier ont été positionnés sous le quai. Le montant de l'opération est de 76 000€ HT. Il est prévu après la saison de tout casser et tout reconstruire. En réponse à monsieur CHEVALLIER, il précise qu'une protection sera placée au niveau des poutres.

Il poursuit avec la mise en place des pannes flottantes et des mouillages qui s'est déroulée la semaine 21 (du 27 au 29/05) réalisée par la société ECTM pour un montant total de 42 332 € TTC.

#### ❖ Réfection du pont

Il annonce que cette opération est reportée à l'année prochaine car des études doivent être menées pour la réalisation de l'ouvrage. Monsieur GARCIA précise que cette mission a été

confiée au service de la voirie. Un maître d'œuvre va être trouvé, et l'étude paysagère a été prise en compte. Un ouvrage équivalent à l'existant est prévu et une consultation sera menée. Le coût s'élèvera environ à 500 000 €.

❖ Point d'avancement du dossier de mise en sécurité du port

Monsieur GARCIA rappelle qu'en 2020 a eu lieu le dépôt du Dossier de demande d'Autorisation Environnementale (DAE) qui a reçu un avis défavorable, et oblige à prendre un architecte paysagiste. Un rendez-vous est donc prévu pour compléter le dossier environnemental. La réalisation de l'étude paysagère est prévue cet été, une enquête publique fin 2021, pour des travaux réalisés fin 2022. Monsieur LAUSSEL revient sur le quai Ro-Ro prévu, est l'usage du poste à Port Avis. Monsieur GARCIA précise que le passage par Port Avis reste exceptionnel en cas de mauvaise mer seulement pour les navettes à passagers.

#### 4. Questions diverses

Monsieur LODICO répond à monsieur CHEVALLIER qu'il est impossible d'invertir les rotations avec Port-Cros pour la TLV. Il précise que la TLV a beaucoup de passagers débarquant à Port-Cros et que le vent est également déterminant.

Monsieur ROUX revient sur l'accident mortel survenu sur le port et affiche son soutien à la famille de la victime. Monsieur CHEVALIER revient sur l'état du port à ce moment et regrette que personne de la direction des ports ne se soit déplacée. Monsieur GARCIA précise que monsieur AUBRY et lui-même étaient présents dans les bureaux pour gérer cette affaire et que monsieur LODICO était en congé à ce moment. Monsieur AUBRY rajoute qu'en ces jours d'intempérie, ils ne pouvaient pas être présents sur tous les ports car d'autres incidents avaient eu lieu sur d'autres sites.

Monsieur PEGLIASCO regrette que la cale sèche ne soit toujours pas payée. Monsieur GARCIA précise qu'il faut voir directement avec le propriétaire du bateau. Monsieur AUBRY précise qu'un retour d'expérience en interne sera fait suite à ces événements. En réponse à monsieur ROUX, monsieur GARCIA confirme qu'il n'y a eu personne de la direction des ports ce jour-là, mais que monsieur PEGLIASCO a été envoyé pour nettoyer le port, et qu'aucune autre entreprise n'a pu être trouvée.

Monsieur CHEVALIER revient sur le détournement de la navette vers Port Avis, le 29/12/2020, suite à l'insistance de l'équipage des Iles d'Or. Monsieur ROUX confirme qu'il faut intervenir auprès du Préfet Maritime pour régler cette situation, car l'accueil des navettes par mauvais temps est primordial même si Port Avis est militaire. Monsieur PEGLIASCO précise qu'il faudrait avant aménager les quais pour pouvoir accueillir les navettes. Il demande aux différents usagers concernés de lui fournir des explications précises par courrier. Madame GELMAN précise que le syndicat HélioPolis a écrit au Préfet Maritime pour demander l'accueil des navettes, mais qu'il lui a été répondu que c'est la DGA qui décide sur ce point.

Monsieur LODICO revient sur l'installation d'un stérilisateur d'eau pour les sanitaires et sur la mise en place d'un verrou sur le local poubelle à cause des incivilités.

Monsieur ROUX remercie monsieur LODICO qui part à la retraite après la saison, pour son excellent travail et son accueil toujours avec le sourire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h20.

Francis ROUX  
Président du Conseil Portuaire  
de l'Ayguadé du Levant